

FÉVRIER 2018

- 1 J. S. Ignace, M. - *Aimer JÉSUS-Christ*
- 2 1^{er} V. PURIFICATION de la Ste Vierge - *Dév. au S.-C.*
- 3 1^{er} S. S. Blaise, év. M. - *Dév. au COEUR immac. de MARIE*
- 4 D. SEXAGÉSIME - S. André Corsini - *Lutte contre tentations*
- 5 L. Ste Agathe V. M. - *Pureté*
- 6 M. S. Tite, év. M. - *Force*
- 7 M. S. Romuald, Abbé - *Pénitence*
- 8 J. S. Jean de Matha - *Charité fraternelle*
- 9 V. Ste Apolline, V. M. - *Générosité dans service de DIEU*
- 10 S. Ste Scholastique, V. - *Prier avec Foi*
- 11 D. QUINQUAGÉSIME - Apparit. N.-D. à Lourdes- *Dév. à N.-D.*
- 12 L. Ste Eulalie V. M. - *Témoignage Foi*
- 13 M. Ste Catherine de Ricci, V. - *Humilité*
- 14 Mercredi des CENDRES - *Jeûne et abstinence*
- 15 J. SS. Faustin et Jovite MM. - *Porter sa croix*
- 16 V. Ste Julienne de Nicomédie - *Fermeté dans bons propos*
- 17 S. S. Sylvain, év. - *Donner l'exemple des vertus*
- 18 D. I D. CARÈME - Ste Bernadette Soubirous- *Humilité*
- 19 L. S. Barbat, év. - *Apostolat*
- 20 M. S. Eleuthère, év. M. - *Zèle*
- 21 M. S. Pierre Mavimène, missionnaire M. - *Force*
- 22 J. Chaire S. Pierre à Antioche - *Fidélité au Magistère*
- 23 J. S. Pierre Damien, év. - *Abandon à la Providence*
- 24 V. S. Mathias, ap. M. - *Zèle pour les âmes*
- 25 S. S. Félix III, Pape - *Foi*
- 26 D. II D. CARÈME - Ste Marguerite de Cortone - *Piété*
- 27 L. S. Gabriel de l'Addolorata - *Pureté*
- 28 M. S. Guillaume Firmat, solitaire - *Chasteté*



FÉVRIER 2018 BILLET MENSUEL

Apostolat de la prière
Ligue de zèle et de prière
en union avec le CŒUR de JÉSUS

INTENTION DU MOIS

POUR QUE LA LÉGISLATION SOIT CONFORME À L'ÉVANGILE ET QUE LES LOIS IMMORALES SOIENT ABROGÉES

On n'arrête pas la décadence ! C'est ce que l'on constate avec épouvante année après année au sujet des lois - on devrait les appeler anti-lois - qu'on nous impose dans nos pays dont l'histoire et la civilisation sont liées étroitement et de façon ininterrompue au catholicisme. En début d'année en France, la loi sur le délit d'entrave à l'avortement, après celle punissant l'«homophobie» et, en fin d'année en Italie, la loi «bio-testament» (en réalité : droit à l'euthanasie et au suicide assisté) sont approuvées par le gouvernement... Que nous réserve-t-on pour 2018 ? On aimerait nous imposer une loi sur la PMA et la GPA pour fabriquer des enfants contre la loi immuable naturelle et divine et on y prépare activement les esprits qui s'endorment petit à petit devant la voix assourdissante et ininterrompue des médias.

Les mauvaises lois font partie des **péchés publics des nations** qui offensent gravement NOTRE-SEIGNEUR et attirent des châtements sur les pays qui les approuvent. Elles causent la damnation de nombreuses âmes qui se conforment à ces lois iniques par faiblesse souvent, parfois par ignorance ou, au contraire, par malice : le fait est que, à la suite de l'approbation d'une loi immorale par l'Etat, les gens finissent par se convaincre qu'elle est finalement conforme à la morale.

FÉVRIER 2018

- 1 J. S. Ignace, M. - *Aimer JÉSUS-Christ*
- 2 1^{er} V. PURIFICATION de la Ste Vierge - *Dév. au S.-C.*
- 3 1^{er} S. S. Blaise, év. M. - *Dév. au COEUR immac. de MARIE*
- 4 D. SEXAGÉSIME - S. André Corsini - *Lutte contre tentations*
- 5 L. Ste Agathe V. M. - *Pureté*
- 6 M. S. Tite, év. M. - *Force*
- 7 M. S. Romuald, Abbé - *Pénitence*
- 8 J. S. Jean de Matha - *Charité fraternelle*
- 9 V. Ste Apolline, V. M. - *Générosité dans service de DIEU*
- 10 S. Ste Scholastique, V. - *Prier avec Foi*
- 11 D. QUINQUAGÉSIME - Apparit. N.-D. à Lourdes- *Dév. à N.-D.*
- 12 L. Ste Eulalie V. M. - *Témoignage Foi*
- 13 M. Ste Catherine de Ricci, V. - *Humilité*
- 14 Mercredi des CENDRES - *Jeûne et abstinence*
- 15 J. SS. Faustin et Jovite MM. - *Porter sa croix*
- 16 V. Ste Julienne de Nicomédie - *Fermeté dans bons propos*
- 17 S. S. Sylvain, év. - *Donner l'exemple des vertus*
- 18 D. I D. CARÈME - Ste Bernadette Soubirous- *Humilité*
- 19 L. S. Barbat, év. - *Apostolat*
- 20 M. S. Eleuthère, év. M. - *Zèle*
- 21 M. S. Pierre Mavimène, missionnaire M. - *Force*
- 22 J. Chaire S. Pierre à Antioche - *Fidélité au Magistère*
- 23 J. S. Pierre Damien, év. - *Abandon à la Providence*
- 24 V. S. Mathias, ap. M. - *Zèle pour les âmes*
- 25 S. S. Félix III, Pape - *Foi*
- 26 D. II D. CARÈME - Ste Marguerite de Cortone - *Piété*
- 27 L. S. Gabriel de l'Addolorata - *Pureté*
- 28 M. S. Guillaume Firmat, solitaire - *Chasteté*



FÉVRIER 2018 BILLET MENSUEL

Apostolat de la prière
Ligue de zèle et de prière
en union avec le CŒUR de JÉSUS

INTENTION DU MOIS

POUR QUE LA LÉGISLATION SOIT CONFORME À L'ÉVANGILE ET QUE LES LOIS IMMORALES SOIENT ABROGÉES

On n'arrête pas la décadence ! C'est ce que l'on constate avec épouvante année après année au sujet des lois - on devrait les appeler anti-lois - qu'on nous impose dans nos pays dont l'histoire et la civilisation sont liées étroitement et de façon ininterrompue au catholicisme. En début d'année en France, la loi sur le délit d'entrave à l'avortement, après celle punissant l'«homophobie» et, en fin d'année en Italie, la loi «bio-testament» (en réalité : droit à l'euthanasie et au suicide assisté) sont approuvées par le gouvernement... Que nous réserve-t-on pour 2018 ? On aimerait nous imposer une loi sur la PMA et la GPA pour fabriquer des enfants contre la loi immuable naturelle et divine et on y prépare activement les esprits qui s'endorment petit à petit devant la voix assourdissante et ininterrompue des médias.

Les mauvaises lois font partie des **péchés publics des nations** qui offensent gravement NOTRE-SEIGNEUR et attirent des châtements sur les pays qui les approuvent. Elles causent la damnation de nombreuses âmes qui se conforment à ces lois iniques par faiblesse souvent, parfois par ignorance ou, au contraire, par malice : le fait est que, à la suite de l'approbation d'une loi immorale par l'Etat, les gens finissent par se convaincre qu'elle est finalement conforme à la morale.

tant est grande l'influence du pouvoir public sur l'esprit et la conscience des peuples qu'ils dirigent.

Et pourtant, une loi inique n'a aucune vraie force de loi : elle n'oblige pas en conscience puisqu'elle contredit soit la loi naturelle gravée dans le coeur de tout homme, soit celle divine renfermée dans les 10 commandements, soit la loi portée par l'Eglise.

Mais qui l'enseigne encore ? Le clergé moderniste ? Non ! il se félicite régulièrement de la laïcité bienfaitrice de nos pays dont le Religion d'Etat fut, des siècles durant, le catholicisme ! il se vante surtout qu'avec Vatican II, l'Eglise s'est séparée de l'Etat, et qu'ainsi elle ne se mêle plus des questions qui regardent, selon eux, l'Etat. La fameuse phrase : "Qui suis-je pour juger" de François, est comme un résumé du **renoncement à la Mission d'enseigner la Vérité et de mettre en garde contre l'erreur**. Mais le SEIGNEUR n'a-t-il pas dit aux Apôtres exactement le contraire : «Allez, enseignez toutes les nations...» ?

Qui le sait encore ? Combien de jeunes pensent que les lois en vigueur sont toujours nécessairement bonnes et intangibles ? Combien sont anesthésiés par l'ambiance régnante ? Grâce à DIEU, il y a des personnes qui se refusent de contredire la Loi immuable de Celui-ci, de trahir leur conscience, mais malheureusement bien plus nombreux sont les opportunistes qui n'ont pas la force de rester fidèles aux principes, qui sont mous et, en définitive, deviennent pécheurs.

Alors, chers associés, il nous faut **prier** d'autant plus, sans relâche et avec plus de ferveur, il faut offrir des **sacrifices** à DIEU, assister à la **Messe**, en faire célébrer, **réveiller les consciences** et **agir** toutes les fois que nous le pouvons pour obtenir l'abrogation de ces lois.

tant est grande l'influence du pouvoir public sur l'esprit et la conscience des peuples qu'ils dirigent.

Et pourtant, une loi inique n'a aucune vraie force de loi : elle n'oblige pas en conscience puisqu'elle contredit soit la loi naturelle gravée dans le coeur de tout homme, soit celle divine renfermée dans les 10 commandements, soit la loi portée par l'Eglise.

Mais qui l'enseigne encore ? Le clergé moderniste ? Non ! il se félicite régulièrement de la laïcité bienfaitrice de nos pays dont le Religion d'Etat fut, des siècles durant, le catholicisme ! il se vante surtout qu'avec Vatican II, l'Eglise s'est séparée de l'Etat, et qu'ainsi elle ne se mêle plus des questions qui regardent, selon eux, l'Etat. La fameuse phrase : "Qui suis-je pour juger" de François, est comme un résumé du **renoncement à la Mission d'enseigner la Vérité et de mettre en garde contre l'erreur**. Mais le SEIGNEUR n'a-t-il pas dit aux Apôtres exactement le contraire : «Allez, enseignez toutes les nations...» ?

Qui le sait encore ? Combien de jeunes pensent que les lois en vigueur sont toujours nécessairement bonnes et intangibles ? Combien sont anesthésiés par l'ambiance régnante ? Grâce à DIEU, il y a des personnes qui se refusent de contredire la Loi immuable de Celui-ci, de trahir leur conscience, mais malheureusement bien plus nombreux sont les opportunistes qui n'ont pas la force de rester fidèles aux principes, qui sont mous et, en définitive, deviennent pécheurs.

Alors, chers associés, il nous faut **prier** d'autant plus, sans relâche et avec plus de ferveur, il faut offrir des **sacrifices** à DIEU, assister à la **Messe**, en faire célébrer, **réveiller les consciences** et **agir** toutes les fois que nous le pouvons pour obtenir l'abrogation de ces lois.

RÉSOLUTION APOSTOLIQUE

Quand l'occasion se présentera, je ne manquerai pas d'expliquer à mon prochain qu'une loi qui s'oppose à la raison, ou à la loi naturelle ou divine, étant une loi inique, n'a pas force de loi et qu'il ne faut donc pas s'y soumettre sous peine de commettre un péché, mais qu'il faut y résister et travailler inlassablement et de toutes les façons possibles à son abrogation.

Premier Degré

OFFRANDE DE LA JOURNÉE au CŒUR de JÉSUS

Divin CŒUR de JÉSUS, je Vous offre, par le CŒUR imma-culé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles Vous immolez continuellement sur l'autel.

Je Vous les offre en particulier **pour que la législation soit conforme à l'Évangile et que les lois immorales soient abrogées.**

Deuxième Degré :

OFFRANDE À MARIE

d'un *Pater* et de dix *Ave* pour l'intention du mois
Pensez, durant cette dizaine, au mystère du Couronnement d'épines de N.-S. J.-C.

VERTU à pratiquer : la force

PENSÉE : Il vaut mieux obéir à DIEU qu'aux hommes.

Les apôtres au sanhédrin dans les *Actes des Apôtres*

Troisième Degré :

COMMUNION RÉPARATRICE

offerte au CŒUR de JÉSUS par MARIE

INTENTION DU MOIS SUIVANT (MARS)

EN RÉPARATION POUR LES PÉCHÉS COMMIS DANS LE MONDE
MYSTÈRE : L'AGONIE DE J. C. À GETHSÉMANI

RÉSOLUTION APOSTOLIQUE

Quand l'occasion se présentera, je ne manquerai pas d'expliquer à mon prochain qu'une loi qui s'oppose à la raison, ou à la loi naturelle ou divine, étant une loi inique, n'a pas force de loi et qu'il ne faut donc pas s'y soumettre sous peine de commettre un péché, mais qu'il faut y résister et travailler inlassablement et de toutes les façons possibles à son abrogation.

Premier Degré

OFFRANDE DE LA JOURNÉE au CŒUR de JÉSUS

Divin CŒUR de JÉSUS, je Vous offre, par le CŒUR imma-culé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles Vous immolez continuellement sur l'autel.

Je Vous les offre en particulier **pour que la législation soit conforme à l'Évangile et que les lois immorales soient abrogées.**

Deuxième Degré :

OFFRANDE À MARIE

d'un *Pater* et de dix *Ave* pour l'intention du mois
Pensez, durant cette dizaine, au mystère du Couronnement d'épines de N.-S. J.-C.

VERTU à pratiquer : la force

PENSÉE : Il vaut mieux obéir à DIEU qu'aux hommes.

Les apôtres au sanhédrin dans les *Actes des Apôtres*

Troisième Degré :

COMMUNION RÉPARATRICE

offerte au CŒUR de JÉSUS par MARIE

INTENTION DU MOIS SUIVANT (MARS)

EN RÉPARATION POUR LES PÉCHÉS COMMIS DANS LE MONDE
MYSTÈRE : L'AGONIE DE J. C. À GETHSÉMANI